

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 4^e ANNÉE-groupe 711

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Première communication 15 octobre	Étape 1 (20 %) 19 novembre	Étape 2 (20 %) 27 février	Étape 3 (60 %) 10 juillet
Français	Sommaire des apprentissages faits et du comportement			
Lire (50 %)		✓	✓	✓
Écrire (30 %)		✓	✓	✓
Communiquer oralement (20 %)			✓	✓
Anglais				
Communiquer oralement en anglais (50 %)		✓		✓
Comprendre des textes lus et entendus (35 %)			✓	✓
Écrire des textes (15 %)			✓	✓
Mathématique				
Résoudre une situation-problème (30 %)			✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)		✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100 %)			✓	✓
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓
Science et technologie (100 %)		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)		✓		✓
Art plastique (100 %)			✓	✓
Art dramatique (100 %)			✓	✓

De plus, la ou les compétences suivantes feront l’objet d’un commentaire à l’étape ou aux étapes suivantes :

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Exercer son jugement critique			
Communiquer			
Organiser son travail			✓
Travailler en équipe			

À chaque étape, l’enseignant(e) évalue le développement des compétences par la compréhension, la mobilisation et l’application des connaissances par des outils adéquats. Il pourrait utiliser, comme moyens d’évaluation, des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d’élève, des SAÉ (situations d’apprentissage et d’évaluation) ou toutes autres sources d’informations pertinentes. Les enseignants utilisent le barème d’évaluation en vigueur à notre école.

Précisions

Il est à noter qu’à la fin de la 4^e année, les élèves sont soumis à des épreuves obligatoires ministérielles en français (lecture et écriture).

Si des changements importants sont apportés en cours d’année à ce qui est prévu en matière d’évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d’information au sujet de l’évaluation, n’hésitez pas à consulter l’enseignant de votre enfant.